

**DÉLIBÉRATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**de SAINT SERVAIS**  
du 26 septembre 2024

Délibération N° : 2024 - 09 - 01

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Servais, dûment convoqué le 21 septembre s'est réuni en session ordinaire, à la salle Ty Léon, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

**Nombre de conseillers** : en exercice 15 – présents : 12 - votants : 14.

Membres en exercice : 15	Présents : 12	Votants : 14	Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------------------------	------------------	-----------------	--------------	------------	----------------

**Présents** : Bernard MICHEL, Thierry MAGUEREZ, Marie-Laure GRALL, Paul LAURENT, Christel ABGRALL, Gwendoline LE BRICQUIR, Aurélie VEN, Corentin PARENT, Benjamin TREGUER, Fabienne MADEC, Jérôme BOITE et Virginie MASSEY.

**Absentes excusées** : David LE BORGNE, Benoit RIOU et Valérie PAUL.

Benoit RIOU a donné pouvoir à Thierry MAGUEREZ.

David LE BORGNE a donné pouvoir à Virginie MASSEY.

**Secrétaire de séance** : Jérôme BOITE

**Secrétaire de séance adjoint** : Virginie ROUDAUT (agent administratif)

**OBJET : Approbation du conseil municipal du 18 juillet 2024**

Vu le code général des collectivités territoriales,

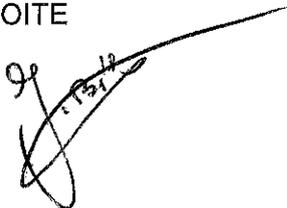
Monsieur Bernard MICHEL, Maire, présente aux membres du Conseil Municipal le procès-verbal du précédent Conseil Municipal qui leur a été transmis avec la convocation au conseil municipal de ce jour.

L'ensemble des membres du Conseil Municipal ont pu prendre connaissance de celui-ci préalablement et sont invités à faire part de leurs remarques ou observations avant son adoption.

Après en avoir délibéré, Le CONSEIL MUNICIPAL, par vote, à l'unanimité,

**Approuve le procès-verbal du conseil municipal du 18 juillet 2024.**

Le Secrétaire de Séance,  
Jérôme BOITE



Le Maire,  
Bernard MICHEL

